Optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie

Bayonne (64) - le samedi 23 janvier 2027 de 9h00 à 17h00

Durée de la session : 7 heures (1 journée)
Domaine de formation : ELU0504 – Gestion de budget
Prérequis : Aucun prérequis
Public : Élus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.

Une gestion rigoureuse de la dette et de la trésorerie constitue un levier stratégique pour sécuriser l'équilibre budgétaire et accompagner les investissements. Cette formation vous fournit les repères pour piloter efficacement ces deux composantes et arbitrer en connaissance de cause.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- **Maîtriser les principales règles applicables à la gestion de la dette et de la trésorerie.**
- **Comprendre les enjeux et les fondements de la gestion de la dette et de la trésorerie.**
- **Connaître les outils permettant d'optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie.**
- **Organiser des mises en concurrence pour obtenir des financements à court terme (lignes de crédit) et à long terme (emprunts).**
- **Maîtriser les principes de négociation avec un partenaire bancaire.**
- **Appréhender les différents risques liés au financement par la dette.**
- **Impulser et suivre une politique de gestion active de la dette.**
- **Comprendre le fonctionnement des principaux produits financiers proposés aux collectivités territoriales.**
- **Analyser son encours de dette et mesurer son exposition aux risques de taux.**

Le programme :

Introduction :

- L'évolution de la réglementation.
- L'évolution des produits.
- La diversification et la complexification des outils de financement.
- Atelier participatif et échanges de pratiques.

Le cadre juridique et les enjeux de la gestion de la dette :

- La place de l'emprunt dans le financement des investissements.
- Les règles budgétaires et comptables régissant le recours à l'emprunt.
- Le cadre juridique de la gestion de la dette.
- Les enjeux de la gestion de la dette.
- Exercices et cas pratiques sur les ratios et indicateurs d'endettement.
- Analyse de délibérations et de contrats bancaires.

Le cadre juridique et les enjeux de la gestion de la trésorerie :

- Les spécificités de la gestion de la trésorerie dans les collectivités.
- Les relations entre gestion de la dette et gestion de la trésorerie.
- Le cadre juridique de la gestion de la trésorerie.
- Les exceptions à la règle d'interdiction des placements financiers.
- Analyse de contrats de ligne de trésorerie et de délibération de placement.

Les contrats bancaires :

- Les principales dispositions des contrats bancaires.
- Les critères de choix.
- Les différents types de produits financiers.
- Les mises en concurrence.
- Atelier participatif et échanges de pratiques.
- Analyse de contrats.

Les techniques de gestion active de la dette :

- Les remboursements par anticipation et renégociation.
- Les opérations de marché.
- Les crédits structurés.
- Le pilotage et le suivi : rapports annuels et tableaux de bord.
- Atelier participatif et échanges de pratiques.
- Cas pratique sur Excel : évaluation des gains d'une opération de renégociation.

La gestion active de la trésorerie :

- Les objectifs de gestion de la trésorerie.
- Les outils visant à réduire le niveau de la trésorerie.
- Les outils pour réguler le niveau quotidien de la trésorerie : lignes de crédit et lignes de trésorerie.
- Les tableaux de bord de pilotage.
- Atelier participatif et échanges de pratiques ; exemples de tableaux de bord.
- Simulation des gains d'une gestion active de la trésorerie sur Excel.

Les points forts de la formation :

- Une formation construite à partir d'outils de simulation.
- De nombreux cas pratiques et échanges avec les participants ; la mise en avant de ratios et indicateurs.
- Un formateur praticien expérimenté (plus de 20 ans), spécialiste des finances publiques, cadre territorial depuis plus de 30 ans, maître de conférence associé et enseignant dans plusieurs universités.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en présentiel
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application.

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation avec vidéoprojection
- Accès un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation:

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise. Elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formateur : Monsieur Laurent GUYON



- Laurent Guyon, cadre A+ de la fonction publique territoriale, a exercé différentes missions pour tous types de collectivités et établissements publics. Il est également maître de conférence associé et enseignant dans plusieurs universités, où il enseigne les finances publiques dans plusieurs masters professionnels (3e cycle), en présentiel ou à distance (FOAD). Il anime régulièrement des sessions de formation dans le domaine de la gestion financière, budgétaire et comptable des collectivités territoriales et, au-delà, des organismes publics (État, établissements publics nationaux…). Enfin, il rédige des ouvrages et articles pour des publications professionnelles dans tous les domaines du management public local, mais également sur des thématiques techniques et opérationnelles.

Financement et coût : (Tarif éxonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ Tarif – inscription individuelle en présentiel – Deux options de financement :

- 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu).
- 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité.

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
Numéro de SIRET : 88982928900012
Conditions générales de vente sur le site : https://www.formationdeseluslocaux.fr

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Mise à jour le vendredi 2 octobre 2026

FORMATIONDES ELUSLOCAUX.FR

SAS FDEL
49 avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Numéro de siret : 88982928900012
Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION

Optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie

Lieu : Bayonne (64)
Durée : 1 journée soit 7 heures
Date : samedi 23 janvier 2027 de 9h00 à 17h00
Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépots) : 400 € TTC
Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC
Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :
Choix 1 pour le financement DIF ELU ou Choix 2 pour un financement par la collectivité

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez directement à la formation en cliquant sur le lien ci-dessous. ***« Attention, pour respecter les conditions de rétractation fixées dans les conditions générales de vente de moncompteformation, vous devez vous inscrire 11 jours ouvrés avant la date de cette formation » : soit avant le vendredi 8 janvier 2027***
 Après vous être connecté sur moncompteformation.gouv.fr, cliquez sur le lien ci-dessous ou copiez-collez-le dans votre navigateur, ou flashez le QR code :
 https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0504-GL-CP03/88982928900012_ELU0504-GL-CP23janvier2027
 - *Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu :* cliquez-ici
 - *Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement:* cliquez-ici
 - *Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide :* cliquez-ici

Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne)
- Envoyez-cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **Optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie**
Date de la session : **samedi 23 janvier 2027**
Lieu de la session : **Bayonne (64)**
Adresse de la formation *Ne pas engager de dépenses de déplacement et d'hébergement avant de recevoir la confirmation de l'ouverture de la formation par FDEL .*
L'adresse du lieu de formation prévue (sous réserve d'une modification)
Hôtel Campanile de Bayonne – 3 Avenue du Grand Basque – 64100 BAYONNE

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire ☐ Maire Adjoint ☐ Conseiller (e) Municipal(e) ☐ de votre commune
Président ☐ V. Président(e) ☐ Conseiller(e) ☐ d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental ☐ Conseiller régional ☐ Agent de la collectivité ☐ Autre ☐

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :
Adresse :
Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :
Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :
Fonction : *(Maire – Président)*
Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)
Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :
Fonction :
Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui ☐ non ☐